

Une séance régulière du Conseil de Bristol s'est tenue à la mairie le 6 mai 2024 à 20 h 00 avec le maire Brent Orr et les Conseillers Valerie Twolan-Graham, Archie Greer, Meaghan McConnell, Kim Crawford, Greg Graham et Debbie Kilgour.

(24-05-49) Il est proposé par le Conseiller Greer que les minutes de la réunion du 6 mai soient adoptées telles que présentées. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(24-05-50) Il est proposé par la Conseillère McConnell que les minutes de la réunion du 10 avril soit adopté tel que présenté. Le Maire et le Conseiller s'abstiennent de voter.

(24-05-51) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(24-05-52) Il est proposé par le Conseiller Graham pour envoyer des invitations à soumissionner pour les finitions intérieures électriques et de plomberie pour l'ajout à la caserne # 1. Le Maire s'abstient de voter.

(24-05-53) Vente d'immeubles

Il est proposé par la Conseillère Kilgour que la directrice générale soumettre au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières de plus de 1000 \$ dues à la municipalité, à compter du 12 septembre 2024 afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la province de Québec. Cette déclaration est approuvée par le Conseil et la directrice générale est autorisé à entreprendre les procédures requises aux fins de faire vendre par la MRC de Pontiac tous les immeubles dont les taxes foncières impayées à la date limite de paiement. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(23-05-54) Vente d'immeubles règlement

ATTENDU QUE la municipalité de Bristol peut soumissionner et acquérir des propriétés mises en vente pour des taxes municipales impayées, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU QUE les propriétés seront mises en vente pour non-paiement des taxes conformément à la Résolution n° 24-05-53;

ATTENDU QUE le Conseil croit qu'il est approprié d'autoriser la directeur général ou un représentant à soumissionner et éventuellement à acquérir ces propriétés sur la liste pour non-paiement des taxes;

- PAR CONSÉQUENT** il est proposé par la Conseillère Crawford conformément aux dispositions du Code municipal, le Conseil autorise la directrice générale, Christina Peck, à soumissionner pour, au nom de la municipalité de Bristol, les propriétés qui font l'objet de la vente pour non-paiement des taxes prévue pour le 12 septembre 2024, le montant des taxes en capital, intérêts et coûts. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-05-55)** Il est proposé par la Conseillère Twolan-Graham pour autoriser «My Way Chipstand» à opérer sur la propriété identifiée comme le lot 5 800 114 pour la saison 2024. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (24-05-56)** Il est proposé par la Conseillère Crawford d'accepter Jean Larochelle en tant que membre permanent du service des pompiers volontaires de Bristol. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (24-05-57)** Il est proposé par le Conseiller Greer de louer une niveleuse à «Robert Erwin Transport» pour 75 \$ de l'heure, sans minimum d'heures. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (24-05-58)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'embaucher Barry Gilpin pour le poste de d'opérateur d'équipement/manœuvre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (24-05-59)** Il est proposé par la Conseillère McConnell d'accepter les états financiers pour 2023 tels que présentés par Connelly & Koshy. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (24-05-60)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter la soumission de Brenda Greenshields au montant de 5750 \$, pour peindre le centre communautaire et 1780 \$ pour peindre les toilettes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (24-05-61)** Il est proposé par la Conseillère Crawford de faire un don de 500 \$ à la Société d'agriculture du Pontiac pour la foire de Shawville 2024. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, directrice générale

- (24-05-62)** Il est proposé par la Conseillère Crawford que les factures totalisant 261 545,83 \$ soient payées pour le mois de mars. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-05-63)** Il est proposé par la Conseillère Crawford d'accepter les états financiers pour le mois de mars. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (24-05-64)** Il est proposé par le Conseiller Greer de lever la séance. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Brent Orr, maire

Christina Peck, directrice générale